

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

LE CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DU BAS-SAINT-LAURENT RÉAGIT AU COMMUNIQUÉ PUBLIÉ CE MATIN PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Rimouski – 1^{er} juin 2015 – Ce matin, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a publié un communiqué annonçant qu’une enquête serait menée sur la situation d’un enfant placé dans une famille d’accueil de la région du Bas-Saint-Laurent. Le CISSS du Bas-Saint-Laurent – Direction de la protection de la jeunesse – a été avisé vendredi dernier de la tenue de cette enquête.

On se souviendra qu’en 2014, la CDPDJ avait fait plusieurs recommandations au Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Toutes les recommandations formulées, incluant celles relatives au cas annoncé ce matin, avaient fait l’objet d’un suivi très rigoureux de la part du directeur de la protection de la jeunesse. D’ailleurs, une correspondance de la CDPDJ datée du 26 mars 2015 indique que : « *La Commission PREND ACTE du fait que le conseil d’administration du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent a pris connaissance de sa conclusion d’enquête et qu’il s’est saisi de ses recommandations* ». Ainsi, la CDPDJ stipule qu’elle est satisfaite du suivi des recommandations pour l’ensemble des dossiers portés à son attention et confirme qu’il n’y a pas eu de lésions de droits.

Ainsi, le directeur de la protection de la jeunesse du Bas-Saint-Laurent communiquera avec la CDPDJ dans le but de bien saisir les intentions de celle-ci et d’analyser si des éléments nouveaux nécessitent la réouverture de ce dossier.

Au cours de la dernière année, le CISSS du Bas-Saint-Laurent – Direction de la protection de la jeunesse – a mis en application toutes les recommandations faites par la CDPDJ et il s’assurerait d’un suivi rigoureux et transparent si d’autres recommandations devaient être portées à son attention.

-30-

Source : CISSS du Bas-Saint-Laurent – Direction de la protection de la jeunesse

Information : Lise Chabot
Cadre intermédiaire en communications
Responsable des relations avec la presse
CISSS du Bas-St-Laurent
418-509-9560